

Public :

- Tous salariés reconnus aptes par la médecine du travail au port et à l'utilisation de l'ARI.
- L'ensemble de nos formations est accessible aux personnes en situation de handicap. Merci de nous contacter pour plus de renseignements.

Objectifs :

- Savoir s'équiper et se déplacer avec l'ARI.
- Connaître les règles de sécurité.
- Connaître les procédures à tenir en cas d'accident.

Pédagogie :

- Présentation orale, appuyée d'un document Power Point.
- Démonstrations : Le formateur explique les exercices, puis les stagiaires réalisent les exercices.
- Mises en situation : Des simulations sont proposées pour mettre en pratique les apports théoriques.

Matériel Pédagogique :

- Remise d'un livret aide-mémoire en fin de formation.

Évaluation :

- QCM de fin de stage.
- Évaluation pratique.

À savoir :

- Le port de l'ARI entraîne des perturbations sensorielles.
- Le certificat médical est requis pour participer à la formation.
- Un exercice d'évacuation devra être réalisé tous les six mois.
- La barbe est incompatible avec le port du casque.
- Le port de lunettes est impossible.

Prérequis : Aucun

Lieu – Date – Tarifs : Nous consulter.

Programme

Rappel réglementaire : Code du Travail : Article R232-12-21 « Tout chef d'établissement est tenu d'organiser une formation pratique et appropriée en matière de sécurité... ». « La consigne doit prévoir des essais et des visites périodiques du matériel et des exercices au cours desquels le personnel apprend à se servir des moyens de premiers secours et à exécuter les diverses manœuvres nécessaires » (tous les 6 mois).

Définition : Les appareils respiratoires isolants (A.R.I.) sont des équipements de protection. Ils ont pour but de créer et de maintenir une atmosphère respirable, isolée de l'air extérieur infecté (fumées d'incendie, atmosphère toxique, etc.). Les A.R.I. sont généralement utilisés par les personnes devant intervenir dans des atmosphères non respirables, travailleurs ou sauveteurs.

Module Théorique

- Les atmosphères non respirables.
- Le matériel.
- L'opération : les règles de base.
- L'opération : la procédure opérationnelle.

Module Pratique

- Composition de l'A.R.I.
- R.A.P.A.C.E.
- Test respiratoire (flexion, port de charge...).
- Entraînement au port de l'A.R.I.
- Divers exercices.